

CYCLE SSE – DEVENIR ANIMATEUR SANTE-SECURITE- ENVIRONNEMENT OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2024 - 5 jours de formation

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Mardi 20 février 2024

Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Jeudi 21 mars 2024

Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Jeudi 18 avril 2024

Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Jeudi 16 mai 2024

Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Jeudi 6 juin 2024

Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques, illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cas pratiques et quiz. Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 € HT/jour

-10% à partir de 3 jours de formation soit 315 € HT/jour

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 280 € HT/jour

Non adhérent : 530 € HT/jour

-10% à partir de 3 jours de formation soit 475 € HT/jour

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 425 € HT/jour

Certification UIMM : 300 € HT

Numéro de certification : CCPM 2021 0012

RS 5995

Date d'enregistrement 2021

Les modalités de certification : la certification a lieu dans nos locaux en conformité avec le référentiel.

Télécharger le référentiel [ici](#)



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

MARDI 20 FÉVRIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaître les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Les sources du droit en SSE

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Les bases de la réglementation environnementale

La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement et les aides

Se tenir informer

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

JEUDI 21 MARS 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas
- Outil de pilotage : mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Document unique et communication

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

JEUDI 18 AVRIL 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation à la sécurité
- Contrôles et vérifications périodiques
- La maintenance
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JEUDI 16 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 4

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX
- Zonages types
- Analyse des risques

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

JEUDI 6 JUIN 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Appréhender la mise en oeuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaître les différents systèmes de management
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'actions
- Les indicateurs

Le suivi médical des travailleurs

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain
- Les acteurs de l'environnement et les aides

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référénte pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr